

“ mon Dieu que ça me coûte de la prendre. ” Le prisonnier a répondu. “ Prends la puisqu'elle est accommodée. ” Elle l'a prise et après elle a craché un petit crachât blanc comme du blanc d'Espagne, je suis resté un peu à la maison et puis j'ai parti; environ deux heures après, je suis revenu à la maison de la défunte, pendant que j'y étais elle a vomi deux ou trois fois. Le prisonnier était dans la maison, je suis reparti et n'y ai retourné qu'après sa mort; la poudre donnée à la défunte était blanche, et la cuillère était pleine.

*Transquestionné.* — Le témoin n'est parti de la maison qu'environ une demi heure après que la défunte eut pris la dite poudre; elle s'est couchée dans la couchette de Louis Désilie et je jure qu'elle n'a pas vomi une seule fois durant toute cette demi heure et c'est quand je suis retourné la seconde fois qu'elle a ainsi vomi 2 ou 3 fois: ma mère est arrivée au moment où la défunte avait à la main la poudre ainsi préparée par son époux. La veille, c'est à-dire le dimanche après midi la défunte se plaignait d'un mal d'estomac. Je ne puis dire la couleur de l'enveloppe de la poudre en question. Ma mère n'a fait qu'entrer et sortir au moment où la défunte avait ainsi la dite cuillère. Louis Désilie et moi avons vu la prise dans la cuillère au moment où la défunte l'avait dans sa main.

PAUL ISRAËL DUFFT. — 4<sup>ème</sup> témoin de la Couronne. — Demeure à St. Germain, est cultivateur, connaît le prisonnier à la barre depuis 15 à 16 ans; a connu la défunte depuis 12 à 13 ans, elle travaillait souvent chez moi durant les 4 ou 5 dernières années. La défunte jouissait d'une santé robuste et pouvait avoir 33 à 34 ans. Le 30 décembre dernier, jour de sa mort, elle m'a fait demander d'aller la voir. En entrant elle

m'a fait signe d'aller à son lit et elle me dit qu'elle était bien malade, qu'elle avait pris médecine la veille, trois pilules et une prise: après que je lui dis qu'elle n'aurait pas dû les prendre elle m'a dit, sur les questions que je lui ai posées, qu'elle avait mal au dos pas mal. Après cette conversation je suis allé chercher des remèdes chez le Dr. Berard, avec Louis Désilie, l'enfant de la défunte. Le Dr. me donna des remèdes que je remis au dit Louis Désilie. Quinze jours avant sa mort, la défunte m'avait dit qu'elle avait des remèdes à prendre, qui venaient du Dr. Berard de Drummonville; j'étais présent à l'autopsie de la défunte par le Dr. Lafarge. Je jure que le cadavre était celui de la défunte.

*Transquestionné.* — La défunte se plaignait souvent qu'elle avait un rhumatisme: je connaissais bien le prisonnier et je l'ai toujours connu pour un brave et honnête homme.

5<sup>ème</sup> témoin de la Couronne. — Delle. Angèle Greuter, demeure à St.-Germain de Grantham; connaît le prisonnier à la barre, a connu la défunte, demeure dans le voisinage; le 29 décembre dernier la défunte était malade et elle est morte le lendemain; ce jour là, vers 10 à 11 heures du matin le prisonnier est venu au Presbytère, me dire que sa femme était malade et m'a demandé d'y aller; j'y fus, sur ce qu'il me dit qu'elle allait peut-être mourir, et qu'elle avait pris la veille trois pilules et une heure après une prise qu'il lui avait fait prendre et elle a toujours vomi depuis, ajoutant qu'elle était bien tourmentée et qu'elle donnait de mauvais signes et avait le visage, les bras et les mains noirs. Aussitôt je partis et je la trouvai telle que son mari m'avait dit. Elle me dit qu'elle souffrait beaucoup dans le dos, l'estomac et la tête. Je dis alors au prisonnier, quel remède

avez  
qu'e  
“ Je  
le D  
papp  
je lu  
rega  
du q  
gris  
mal  
vrait  
répor  
mais  
“ pe  
Doct  
viant  
“ on  
mort  
poiso  
et qu  
sema  
“ du  
“ six  
et ell  
coup  
mais  
vant  
est n  
au p  
défu  
nier  
“ au  
“ ca  
“ po  
j'éta  
et i  
m'a  
trés  
  
T  
m'a  
voir  
les,  
aucu  
sing  
répu